

V. CONCLUSIONS

CE DOCUMENT TRAITE DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES QUANTITATIVES pour le Canada d'une élimination des droits tarifaires sur les échanges commerciaux entre le Canada et l'Union européenne. Nous avons d'abord examiné l'évolution récente du commerce et de l'investissement entre le Canada et les économies de l'UE. Nous avons ensuite modélisé les flux d'échanges bilatéraux entre les deux régions à l'aide d'une analyse de régression afin de voir les effets possibles d'une élimination hypothétique des droits de douane entre le Canada et l'Union européenne. Enfin, nous avons examiné les effets du libre-échange sous différents scénarios à l'aide d'un modèle informatisé d'équilibre général (IEG). L'étude débouche sur un certain nombre de constatations et de conclusions que nous présentons ci-dessous, en suivant à peu près l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le texte.

Premièrement, le commerce Canada-UE est en croissance, mais pas aussi rapidement que le commerce du Canada avec d'autres régions du monde. Pour cette raison, l'importance de l'UE comme partenaire commercial, mesurée par la part qu'elle détient des exportations et des importations totales du Canada, diminue depuis au moins une décennie.

Deuxièmement, il y a eu un accroissement considérable du déficit du commerce des marchandises avec l'UE durant les années 90. En outre, tant l'analyse économétrique que le modèle IEG font ressortir un accroissement supplémentaire probable de notre déficit commercial avec l'UE en vertu de l'un ou l'autre des scénarios de libre-échange.

Troisièmement, le déficit du commerce des services avec l'UE a diminué entre le milieu et la fin des années 90, même si la tendance semble indiquer que le Canada demeurera en situation déficitaire pendant quelque temps. Le secteur des services n'a pas été pris en compte dans notre analyse empirique, et nous ne pouvons que conjecturer sur la possibilité qu'un ALE Canada-UE améliore nos exportations de services vers l'Union européenne davantage que nos importations de services en provenance de cette région. Nous sommes d'avis que cette question devrait faire l'objet d'une étude supplémentaire.

Quatrièmement, les avantages de toute élimination des droits tarifaires sur les échanges commerciaux entre le Canada et l'Union européenne profiteront vraisemblablement aux provinces centrales, soit l'Ontario et le Québec, et, dans une moindre mesure, à la Colombie-Britannique et à la Nouvelle-Écosse. Les autres provinces commercent peu avec l'UE.

Cinquièmement, les résultats empiriques laissent penser que les exportations de l'UE au Canada augmenteront dans les secteurs de haute technologie, à forte valeur ajoutée, dont celui de l'*Équipement de transport* et celui des *Machines et du matériel*. Ces secteurs ont enregistré les importations les plus élevées en provenance de l'UE au cours des années 90; ils ont aussi connu une forte croissance des importations en provenance de l'UE durant cette période.